

Sommaire

[Données météo P2](#)

[Maïs](#)

[P2/P6](#)

Légende :



Risque global très faible



Risque global très fort



Prophylaxie



Biocontrôle



Résistance

	Indicateur de risque	L'essentiel
Maïs : Les semis compris entre mi-avril et mi-mai sont entre 8 et 15 feuilles. Les semis entre fin mai et début juin sont entre 2 et 6 feuilles.		
Sésamie		Des captures encore effectuées mais elles restent faibles.
Pyrale		Piégeages dans 50% des pièges réparties sur l'ensemble de la région. Conditions climatiques pouvant être favorables aux vols. Mais la pression reste faible.
Désherbage mécanique		Les techniques de désherbage mécanique présentent une alternative ou un complément crédible aux herbicides. Pour plus de détails, consulter le BSV n° 17 du 3 juin 2025 en cliquant ici

LES ACTUALITES DU MOMENT

ACTU BIODIVERSITE: Les notes nationales du moment sur la biodiversité.



A SURVEILLER : Les organismes nuisibles de quarantaine à surveiller.

Ces organismes ne sont pas encore présents en France, ils font cependant l'objet d'une surveillance importante à l'échelle nationale.

En cas d'une suspicion, merci de me contacter :

damien.leclercq@fredon-bretagne.com ou au 07.63.57.60.84

Le scarabée japonais
(*Popillia japonica*)



[fiche d'identification—cliquez ici](#)

Flétrissement bactérien du maïs
(*Pantoea stewartii*)



[fiche d'identification—cliquez ici](#)

Dégâts faune sauvage sur maïs

Pour chaque dégât occasionné par la faune sauvage, les agriculteurs sont invités à remplir à chaque fois le formulaire de déclaration en ligne ([formulaire : cliquez-ici](#)) ou via une application mobile disponible sur android et apple : [cliquez-ici pour savoir comment les télécharger](#). Cette déclaration, si elle n'ouvre pas droit à l'indemnisation, permet d'orienter les mesures de gestion de l'espèce et de justifier du maintien du classement en « nuisible ».

Données météo

[Retour
sommaire](#)


Stations météo		Températures moyennes en °C mai (Normales)	Températures moyennes en °C 1-23 Juin (Normales)	Précipitations Cumul en mm mai (Normales)	Précipitations Cumul en mm 1-23 Juin (Normales)
Ille-et-Vilaine	Rennes	15.4 (14.3)	19.2 (17.3)	26.8 (58.2)	15.6 (50.9)
	Miniac-Morvan	15 (14.3)	18.1 (17.3)	12.4 (58.2)	68.2 (50.9)
	Langon	15.9 (14.3)	19.6 (17.3)	35.4 (58.2)	16 (50.9)
Finistère	Brest	13.8 (12.8)	16.7 (15.5)	85.9 (74.6)	47.3 (64.6)
	Landivisiau	13.5 (12.8)	16.7 (15.5)	56.2 (74.6)	42.8 (64.6)
	Quimper	14.8 (12.8)	17.1 (15.5)	98.3 (74.6)	44.2 (64.6)
Morbihan	St-Avé	15.8 (13.7)	18.9 (16.4)	22.4 (66)	37.8 (52)
	Pontivy	15.3 (13.7)	18.6 (16.4)	38.6 (66)	20 (52)
	Taupont	15.8 (13.7)	19.4 (16.4)	20.4 (66)	32.2 (52)
Côtes-d'Armor	St Brieuc	13.9 (12.5)	17.1 (15.5)	29.8 (56.2)	35.1 (50.7)
	Louargat	13.7 (12.5)	17.1 (15.5)	28.4 (56.2)	30.4 (50.7)
	St Glen	14.1 (12.5)	17.9 (15.5)	28.8 (56.2)	22.8 (50.7)

Données météo, du 1^{er} mai au 23 juin 2025 : source MétéoData. Normales de saison : Source MétéoFrance.

Maïs

La sésamie du maïs (*Sesamia nonagriodes*)

- Observations issues des parcelles du réseau

Cette semaine, 14 pièges ont été relevés et des sésamies (6 au total) ont été capturées dans 4 pièges. Les captures ont été effectuées dans le Morbihan (Elven : 2 sésamies et Sérent : 1 sésamie), dans les Côtes d'Armor (Jugon Les Lacs : 1 sésamie) et en Ille-et-Vilaine (La Guerche de Bretagne : 2 sésamies).

- Analyse de risque et prévisions

La pression reste **faible**.

Les fortes températures prévues dans les prochains jours pourraient favoriser les vols de sésamies.

Risque global :  **faible**.

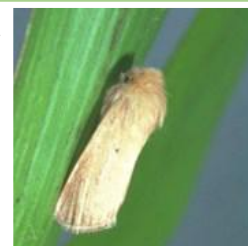
- Informations sur le ravageur



La sésamie adulte, mesure environ 20 mm les ailes repliées. Les ailes antérieures sont brunes, les ailes postérieures blanches. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 3-4 jusqu'à 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par un dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives et d'une grosse perforation à la base de la tige.

Plus de détails sur le pathogène, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident sésamie du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)

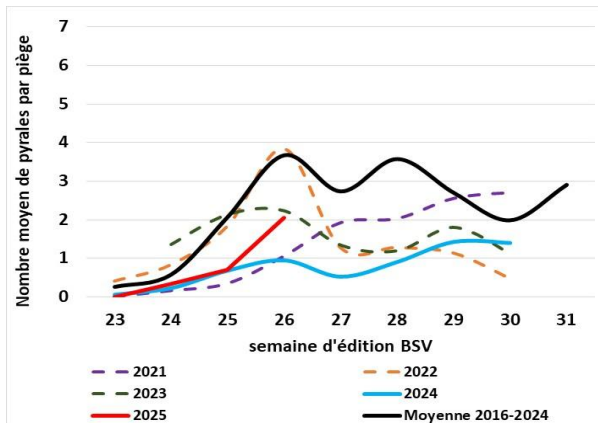




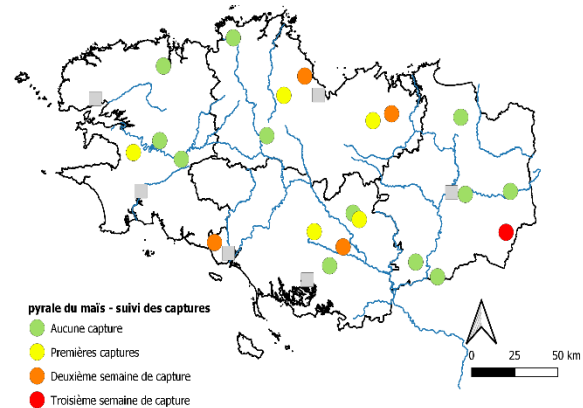
La pyrale du maïs (*Ostrinia nubilalis*)

Observations issues des parcelles du réseau

Dans 10 pièges sur 21 relevés cette semaine, 43 pyrales ont été capturées dont 24 sur un seul piège. Les piégeages ont été réalisés sur l'ensemble de la région. Les captures restent faibles (entre 1 à 3 pyrales par piège) sauf pour une parcelle située à Lantic (dpt. 22) où les piégeages ont augmenté cette semaine (24 pyrales). Le vol des pyrales est confirmé dans plusieurs secteurs.



Graphique 1 : évolution du nombre moyen de pyrales par piège selon l'année.



Carte 1 : état des captures de la pyrale.

Analyse de risque et prévisions

La pression reste **faible**.

Les fortes températures de ces derniers jours et prévues dans les prochains jours pourraient favoriser les vols de pyrales.

Risque global : **faible**.

Gestion du risque



Des méthodes de lutttes alternatives existent.

Le trichogramme, une guêpe parasitoïde, permet de lutter contre la pyrale du maïs, il s'agit d'une méthode alternative de biocontrôle. Ce biocontrôle se présente sous forme de plaque contenant des oeufs de la guêpe. Le sachet doit être positionné dès qu'un début de vol est constaté (par l'intermédiaire du BSV par exemple), afin que les oeufs puissent éclore rapidement pour donner des adultes au moment de la période de ponte de la pyrale (quelques semaines après le début de vol).

Informations sur le ravageur



La pyrale adulte, mesure environ 25 mm de large. Les mâles, dont l'abdomen dépasse le bord des ailes repliées, sont plus foncés que les femelles qui sont jaunes pâles. Au niveau des symptômes, les dégâts sont visibles au stade 10-12 feuilles. Ils se caractérisent par des perforations des feuilles symétriques par rapport à la nervure centrale (aspect "coup de fusil") et de la sciure à l'aisselle des feuilles (là où la larve pénètre).

Plus de détails sur le ravageur, consultez sa fiche sur le site d'Arvalis.

[Fiche accident pyrale du maïs. \(Textes et photos. Source Arvalis\).](#)



Annexes

PROCHAIN BSV : MARDI 1^{er} JUILLET 2025

ABONNEMENT BSV

Vous pouvez retrouver l'ensemble des BSV Grandes Cultures sur les sites internet suivants : La FREDON Bretagne : https://fredon-bretagne.com/ La Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne : https://bretagne.chambres-agriculture.fr/ La DRAAF Bretagne : https://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/	
L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisées par les partenaires suivants : AGRIAL, ARVALIS, CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE, FREDON BRETAGNE,	Direction de Publication Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES Contact : Claire Ricono Animatrice inter-filières - Tél : 02 97 46 22 41 Rédigé par : FREDON Bretagne 5, Rue A. de St Exupéry 35235 THORIGNE FOUILLARD animateur Grandes Cultures—Damien Leclercq Tél : 07 63 57 60 84 Comité de Relecture : Arvalis, Chambres d'Agriculture de Bretagne, DRAAF-SRAL, FREDON Bretagne, Terres Inovia
Pour recevoir gratuitement les BSV : Inscrivez-vous sur le site de la chambre d'agriculture de Bretagne : Formulaire pour envoi de mail Ou contactez par mail l'animateur Grandes Cultures - Mail : damien.leclercq@fredon-bretagne.com Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques. <i>Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.</i>	